

Concilier l'agriculture et le bon état des eaux

Les pratiques agricoles ont beaucoup évolué depuis plusieurs années et **de nombreux efforts ont été réalisés** malgré un contexte social et économique difficile. Malheureusement, l'état des cours d'eau sur les bassins versants locaux reste préoccupant.

Afin d'encourager à aller vers des pratiques encore plus vertueuses, le Syndicat Mixte Auzance Vertonne (SMAV) a mis en place, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, la CAVAC, le GRAPEA, l'Union des CUMA et l'APAD Centre Atlantique, un accompagnement individuel sur la base du volontariat pour chaque exploitant souhaitant optimiser son exploitation tout en s'investissant davantage dans la qualité de l'eau.

Des **animations collectives** sont également proposées pour **informer** et **échanger** sur des thématiques aussi diverses que les couverts végétaux, l'optimisation de l'épandage ou la valorisation du bois des haies.

Cet accompagnement est réalisé dans le cadre du **Contrat Territorial Eau**. Il permet de mobiliser des financements et des partenariats techniques pour mettre en oeuvre un programme d'actions afin de reconcquérir la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

En plus de ces actions, il existe également un volet «haies bocagères» et un volet «cours d'eau et marais» qui permettent d'accompagner des agriculteurs sur ces thématiques.

Retrouvez toutes nos actualités et actions sur notre site internet www.sageauzancevertonne.fr.



Accompagnement individuel des pratiques agricoles



Faire l'inventaire et restaurer les haies bocagères



Entretenir et restaurer les cours d'eau et marais



Edouard DE LA BASSETIERE Président du syndicat mixte (SMAV) Président de la Commission Locale de l'Eau



Accompagnement individuel des pratiques agricoles

Bassins versants prioritaires

LES ACHARDS

Les enjeux de l'eau en bres

Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Cours d'eau altérés

Développement urbain important sur le littoral Obstacles à la continuité écologique

Sécuriser la quantité de la ressource en eau

Débits d'étiage faibles et assecs importants des cou-

Besoins saisonniers importants en eau potable

Améliorer la qualité des eaux de surface

Une qualité d'eau moyenne à médiocre Usages littoraux : Qualité bactériologique à surveiller



Toutes les actions sont gratuites, basées sur le volontariat de l'agriculteur et permettent le diagnostic individuel de l'exploitation.





Pour être éligible aux actions, il faut que le siège de l'exploitation soit sur les bassins versants ou avoir au moins 50% de la SAU sur les bassins versants.

SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS AUBIGNY-LES CLOUZEAUX

LA BOISSIERE-DES-LANDES

MOUTTERS-LES-MAUXEATTS

NT-AVAUGOURD-DES-LANDES

Raisonner ses phytosanitaires

4. Réduire l'usage des produits phytosanitaires en améliorant son système d'exploitation pour le rendre plus efficient

Localisation: Bassins versants de la Ciboule et du Gué Chatenay

Contacts: CAVAC, Chambre d'agriculture Pays de la Loire, GRAPEA



5. Acquérir des équipements spécifiques des pulvérisateurs pour optimiser les traitements et du matériel alternatif aux traitements (herse étrille, bineuse, Rolofaca...)

Localisation : Bassins versants de la Ciboule et du Gué Chatenay

Contacts: CAVAC, Chambre d'agriculture Pays de la Loire, CUMA 85





Faire évoluer son système

1. Revoir son système pour qu'il soit plus automonome et aller vers un allongement des rotations et une introduction de nouvelles cultures ou couverts végétaux

Localisation: Bassins versants prioritaires

Contacts: CAVAC, Chambre d'agriculture Pays de la Loire, GRAPEA

2. Maraîchage : **optimiser ses pratiques** pour diminuer les intrants, mieux gérer les auxilliaires et l'enherbement, optimiser la fertilisation organique...

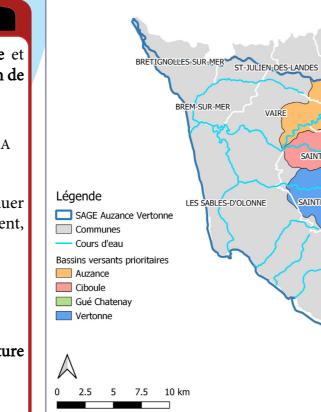
Localisation: Bassins versants prioritaires

Contacts: CAVAC, Chambre d'agriculture Pays de la Loire

3. S'installer ou convertir son exploitation à l'agriculture biologique

Localisation: Bassins versants prioritaires

Contacts: CAVAC, Chambre d'agriculture Pays de la Loire



Toutes les actions ne sont pas sur le même territoire. Merci de bien regarder la localisation.



Optimiser sa fertilisation

6. **Réduire et optimiser les apports de fertilisants** notamment les engrais phosphorés en réalisant un plan d'actions techniques et en utilisant des outils d'aide à la décision

Localisation: Bassins versants prioritaires



Contacts: CAVAC, Chambre d'agriculture Pays de la Loire

7. Améliorer sa gestion de l'épandage des effluents organiques pour une meilleure répartition sur le parcellaire tout en respectant la règlementation

Localisation: Bassins versants prioritaires



Contacts: CAVAC, Chambre d'agriculture Pays de la Loire



Se lancer dans l'agroforesterie

8. Développer l'agroforesterie sur son exploitation

Localisation : Tout le SAGE



Contacts: Chambre d'agriculture Pays de la Loire



SMAV - Elise DUFLOS 301, rue du maréchal ferrant 85440 Talmont Saint Hilaire 02 51 96 84 10 contact@sageauzancevertonne.fr



CAVAC - Sylvain REVAUD 12 boulevard Réaumur - BP 27 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 36 51 51 / 06 23 32 92 65 s.revaud@cavac.fr



Chambre d'Agriculture - Carin BARBERIS 21, boulevard Réaumur 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 36 83 30 carin.barberis@pl.chambagri.fr



LONGEVILLE-SUR-MER

SAINT-HILAIRE-LA-FORET

GRAPEA - Vincent BROSSILLON 21, boulevard Réaumur 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 47 96 46 grapea.civam85@gmail.com



APAD Centre Atlantique - Thierry GAIN 6 rue des Vallées 85150 Landeronde 07 89 86 14 91 tgain.apad.ca@gmail.com



CUMA 85 - Julie AZEMA BP 214 - Zac Bell 51 rue Charles Bourseul 85000 La Roche-sur-Yon 02 51 36 90 30 julie.azema@cuma.fr



Faire l'inventaire des zones tampons et restaurer les haies bocagères



Le volet «bocage» correspond aux actions en faveur des zones tampons (haies bocagères, boisements, mares...). Il s'agit notamment d'informer, de conseiller, d'apporter un appui technique, de créer, de restaurer et de réaliser un suivi de l'entretien et de la valorisation des haies. Ce volet se fait en partenariat avec le Département de la Vendée, la Chambre d'agriculture, la Fédération de chasse de Vendée et Vendée Eau.

Contact: SMAV - Line Cerisier - 06 85 24 69 84



Entretenir et restaurer les cours d'eau et les marais



Ce volet traite plus spécifiquement de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques (cours d'eau et marais). Parmi les différentes actions existantes, un accompagnement est proposé aux agriculteurs pour éviter le piétinement des berges et le franchissement des rivières. Exemples : Mise en place des clôtures le long des cours d'eau, aménagement de points d'abreuvement et de passage pour les animaux...

Pour ce volet, ce sont les comunautés de communes ou d'agglomération qui font les travaux mais vous pouvez contacter le SMAV pour toute information.

Contact: SMAV - Olivier Coquio - 02 51 05 88 44



Retrouvez toutes nos actualités et nos actions sur notre site internet : www.sageauzancevertonne.fr.



Contacts:

Syndicat Mixte Auzance Vertonne et cours d'eau cotiers

ZI du Pâtis - 301, rue du Maréchal Ferrant

85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

Mail: contact@sageauzancevertonne.fr Tel:02.51.05.88.44

Site Internet: http://www.sageauzancevertonne.fr/

